



## Actions contre des foromeurs parasites

Par **JUANITA**, le **21/05/2008** à **18:02**

Bonjour,

je suis administratrice d'un forum public sur internet.

Il y a un an, une personne s'est inscrite sur mon forum et a tenu des propos cassants, insultants, et diffamatoires à l'encontre d'un autre membre.

Après l'avoir bannie, cette personne s'est inscrite de nouveau sur mon forum, sous des pseudos et adresse mail différents afin de s'acharner de nouveau sur ce membre. Depuis un an, je ne fais que la bannir du forum et elle parvient à se réinscrire en usant des profils distincts et des adresses IP distinctes.

Je connais approximativement l'identité civile de cette personne et son lieu de résidence. J'ai conservé toutes les données pouvant la compromettre.

**[s]Ma question est donc la suivante :[/s]**

Quel recours juridique est à ma disposition pour condamner ce membre, ou du moins l'obliger à freiner ses attaques? comment dois-je procéder?

Existe-t-il une police du web? Est-ce qu'elle traite ce genre de mission?

Quelles sont les probabilités de voir cette affaire aboutir?

Le forum a aussi été la cible d'attaques racistes.. Y'a-t-il un procédé particulier pour signaler ce genre de problème?